

Mathias Buschbeck
14, chemin des Ouches
1203 Genève

Monsieur Pascal Rubeli
Président du Conseil municipal
de la Ville de Genève
Palais Eynard
1204 Genève

Genève, le 27 octobre 2013

Monsieur le Président,

Par la présente, je vous annonce ma démission du Conseil municipal de la Ville de Genève. Celle-ci sera effective au moment de la prestation de serment de mon successeur.

En effet, j'ai été élu le 6 octobre dernier au Grand Conseil et les deux charges me semblent incompatibles tant au niveau de la quantité de travail que de la fidélité que l'on doit à chaque Conseil, raison pour laquelle de tels cumuls sont interdits par les statuts de mon parti, Les Verts.

Après plus de 10 ans passés dans ce Conseil, je me permets donc, en quelques lignes, de tirer un bref bilan de l'exercice.

Fraîchement débarqué en 2003 de mon Conseil municipal de Vernier, je regardais celui de la Ville de Genève comme un objet de curiosité : comment une commune, échelon de proximité par excellence dans nos institutions helvétiques, pouvait-elle administrer une population frôlant les 200'000 habitants ? Surtout dans un canton comme Genève où l'héritage napoléonien n'avait laissé que peu de pouvoir aux municipalités. Ces craintes se sont immédiatement révélées être fondées et le hiatus perdure ; dans un bucolique mélange des genres, on passe sans gêne aucune d'une poubelle qui déborde à la rue Liotard à la construction du Musée d'ethnographie et on ergote année après année sur les responsabilités respectives de la Ville et du Canton, ici sur la rénovation d'un pont, là sur une institution culturelle. J'avais alors placé de grands espoirs de réforme institutionnelle lors la réécriture de notre Constitution ; c'était oublier, un peu naïvement, que la première qualité de ce texte devait être son acceptabilité dans les urnes et qu'une réforme de cette ampleur était donc un écueil insurmontable. Toutefois, je pense aujourd'hui, encore plus qu'hier, que la commune de la Ville de Genève, dans sa forme actuelle, est un anachronisme. Il devrait être urgent de redonner son sens à la proximité, en divisant cette commune autant de fois qu'il sera nécessaire pour que chaque élu municipal connaisse toutes les rues de sa commune.

Aujourd'hui, lorsqu'on compare la capacité financière, énorme, de la Ville de Genève à la faiblesse de ses compétences, le pouvoir n'est plus que la puissance de sa machine administrative, divisée en cinq royaumes, expliquant bon nombre de dérives institutionnelles que nous connaissons depuis des années.

Je me souviens de quelques conseils que Pierre Losio, alors pilier de ce délibératif, me donnait en 2003. Le premier était : « méfie-toi de la gestion potagère des départements ! ». Je ne peux que constater à quel point cette culture perdure, alors même que le Conseil administratif de l'époque est entièrement renouvelé.

Une autre conviction de « Pierrot » était qu'il fallait mettre le « feu à la LAC », la loi sur l'administration des communes. Combien de fois avons-nous été frustrés, lorsque nous faisons esprit de créativité et d'entreprise, d'être cassés par une lecture littérale de cette loi ? Je ne l'oublierai pas et ne manquerai pas, lorsque l'occasion se présentera au Grand Conseil, de tenter de desserrer ce carcan législatif communal.

Je ne partirai pas sans remercier celles et ceux qui me manqueront le plus, vous, mes bientôt ex-collègues ainsi que celles et ceux que j'ai eu l'occasion de croiser dans cette salle depuis 10 ans, pour les échanges, parfois vifs, que nous avons eus et pour votre engagement, quotidien, pour notre collectivité.

Je souhaite aussi remercier de leur disponibilité et de leurs compétences tous les collaborateurs de l'administration municipale, en particulier toute l'équipe du secrétariat du Conseil municipal.

Enfin, je n'oublierai pas de remercier ma petite famille qui me supporte, dans tous les sens du terme, dans mes engagements. Je me demande à peu près tous les jours quand ce conseil aura le courage d'accepter, comme dans les autres cantons, de siéger en journée, pour ne plus faire subir à notre entourage le poids de notre mandat. La solution passera peut-être par un soulèvement coordonné de tous les conjointes et conjoints d'élus, en usant, telle Lysistrata, de la plus efficace des pressions... en espérant qu'ils et qu'elles écoutent la lecture de cette lettre jusqu'au bout !

Je vous adresse, Monsieur le Président, mes salutations cordiales.



Mathias Buschbeck